

Sujet **Débat public Plein-Sud**  
De association RENARD <association-renard@orange.fr>  
À projetpleinsud@roissyenbrie77.fr <projetpleinsud@roissyenbrie77.fr>, Patrick NORYNBERG <patricknorynberg@gmail.com>, Roland DE PHILY <albane-inter@wanadoo.fr>, Association RENARD <association-renard@orange.fr>  
Répondre à <association-renard@orange.fr>  
Date 2021-01-07 11:38

- Débat public Plein-Sud-L'euphorbe.pdf (191 ko)



Messieurs,

Notre dernier courriel n'a pas été retranscrit correctement sur le site de la commune. Le message proprement dit n'a pas été publié, seulement la pièce jointe.

Nous vous redonnons l'intégralité de notre envoi, qui est en couleurs et que nous souhaitons voir reproduit en couleur.

Cordialement.

Philippe ROY - président - 06 45 61 42 27 -

[association-renard@orange.fr](mailto:association-renard@orange.fr)

<https://www.renard-nature-environnement.fr/>



**Sujet :** Débat public Plein-Sud

**De :** association RENARD <association-renard@orange.fr>

**Date :** 06/01/2021 à 16:06

**Pour :** "projetpleinsud@roissyenbrie77.fr" <projetpleinsud@roissyenbrie77.fr>, Patrick NORYENBERG <patricknorynberg@gmail.com>, Roland DE PHILLY <albane-inter@wanadoo.fr>, Association RENARD <association-renard@orange.fr>



**Association R.E.N.A.R.D.**

agréée de protection de l'environnement L141-1 du code  
3 rue des Aulnes 77680 ROISSY-EN-BRIE  
association-renard@orange.fr - 01 60 26 03 04

Messieurs,

Il nous semble que le projet Plein-Sud présente l'opportunité de pouvoir réaliser enfin une des mesures compensatoires des constructions réalisées dans la ZAC du Moulin La Forge, qui ont été un peu oubliées.

Il s'agit de la mesure compensatoire consistant à replanter l'Euphorbe à feuilles large (*Euphorbia platyphyllos*). L'opportunité se présente de la replanter sur le bord des mouillères et des milieux humides conservés.

Cette espèce, très rare, figure sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile de France (2014) (listé *Euphorbia platyphyllos* L.) et est notée comme vulnérable (VU)



© Y. Martin

Ci-joint, extrait de l'étude d'impact de la ZAC en pièce jointe et ci-dessous :

